

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Membres votants : 28

Le 25 octobre 2022 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 19 octobre 2022 Publication de la convocation le : 20 octobre 2022

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERRECHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, M. Michel VAN-PRAET, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, Mme Nathalie COLIN, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR

Etaient absents :

Mme Armelle BRARD a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERRECHIA
Mme Simone JOURAND a donné procuration à Eric BOSSER
M. Didier LOAS a donné procuration à Michel COLLOREC
M. Jean-Jacques COLIN a donné procuration à M. Didier GUILLON

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Mme Véronique MADEC

Date de transmission au contrôle de légalité : 28 OCT. 2022

Date de publication : 28 OCT. 2022

Délibération n° 2022-135 : Subvention 2022 au réseau d'écoles rurales

Rapporteur : Georges CASTEL

Vu la demande de subvention présentée pour l'année 2022 par l'association Réseau d'écoles rurales du grand Cap, à hauteur de 450 €.

Vu la délibération 2022-034 portant approbation du budget primitif du budget principal 2022,

Vu l'avis de la commission des finances du 10 octobre 2022,

Considérant que Gurvan KERLOC'H a quitté la salle et n'a pas pris part au vote,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- accorder une subvention de 450€ au Réseau d'écoles rurales du Grand Cap.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



HOTEL DE VILLE
12, QUAI JEAN JAURES - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.audierne@audierne.fr
TEL : 02 98 70 08 47 - FAX : 02 98 70 25 62

La Secrétaire de séance,
Véronique MADEC



Mairie Annexe
3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.esquibien@audierne.fr
TEL : 02 98 70 02.76 - FAX : 02 98 75 01 42